

Avis d'Appel d'offre

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/32/T/2021-2022
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SERRE PILOTE SUR LA
COLLINE KINGA EN COMMUNE ET PROVINCE KAYANZA**

Date de publication : 08.3/...../2022

Date d'ouverture des offres : 15.4/...../2022

Objet de l'Appel d'Offres

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) par le biais de la Direction du Génie Rural invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'**exécution des travaux de construction d'une serre pilote sur la colline Kinga en commune et province Kayanza.**

Financement du marché

2. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) /Direction du Génie Rural a obtenu du Gouvernement de la République du BURUNDI sur le Budget Général de l'Etat exercice 2020-2021 ; le financement pour l'**exécution des travaux de construction d'une serre pilote sur la colline Kinga en commune et province Kayanza.**

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Publication Nationale (AAO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché constituent un (1) seul lot et sont répartis comme suit :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de pavement intérieur et extérieur ;
- Les travaux de béton;
- La maçonnerie;
- Les revêtements;
- La construction métallique
- L'huissierie
- Les travaux de peinture;
- La plomberie;
- Les aménagements divers.

5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de quatre (3) mois. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

Conditions de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par les soumissionnaires tous les jours ouvrables, pendant les heures de service à l'adresse suivante : Secrétariat du Secrétaire Permanent du MINEAGRIE, sis à GITEGA Quartier Musinzira, E-mail : mineagrie2018@yahoo.com, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu), montant à verser au sous compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

10. Informations complémentaires

1. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres au bureau de la Direction du Génie Rural à Gitega.

2. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction du Génie Rural à Gitega, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres figurant au point 13.

Réunion d'information et de visite du site des travaux.

3. Une réunion d'information et de visite du site seront organisées et guidées en date du ~~7~~⁷/~~...~~^{...}/~~4~~⁴/2022 à partir de 10 heures avec comme lieu de rencontre au Bureau Provincial l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage de Kayanza.

Présentation de l'offre

11. Garantie de soumission

1. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un Million de Francs Burundais (1 000 000 Fbu). Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

2. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Secrétaire Permanent du MINEAGRIE, sis à GITEGA Quartier Musinzira, E-mail : mineagrie2018@yahoo.com, en 5 exemplaires dont un original et quatre copies au plus tard le ~~15~~¹⁵/~~...~~^{...}/~~...~~^{...}/2022 à 10 heures. Elles pourront également être remises de main à main au Président de la commission d'ouverture des offres avant que la séance ne soit pas déclarée ouverte.

α

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 11/04/2022 à 10 heures.

14. Toute offre présentée après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes par le Président de la commission désignée à cette fin en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants le 11/04/2022 à 10h 30 minutes dans la salle des réunions du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à Gitega.

Conformément à l'article 22, alinéa 9 du code des marchés Publics, le cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur l'ouverture des offres.

16. Un Procès-verbal de la séance d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents ou par leurs représentants et par le représentant de la Direction Nationale de contrôle des Marchés Publics et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

Critères de qualification

17. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

Au niveau admiratif

- a- Le Registre de Commerce (en copie);
- b- Les statuts de l'entreprise (Personne morale);
- c- une attestation en original de régularité à l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) ;
- d- Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR ;
- e- Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) (copie) ;
- f- Une attestation de non faillite du Tribunal de Commerce datant de moins de 3 mois;
- g- Le bordereau d'achat du portant le numéro du DAO ;
- h- La caution du soumissionnaire suivant le modèle du DAO;
- i- L'attestation de capacité financière délivrée par la banque du soumissionnaire ;
- j- Le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe et connue, un domicile ou siège social.
- k- En cas de groupement d'entreprises :
 - i. Une procuration autorisant le(s) signataire(s) de la soumission à signer au nom du groupement et signée par les personnes habilités
 - ii. Un accord d'association notarié entre tous les membres du groupement et signés par les personnes habilités ;

Au niveau technique

Les références techniques :

I -L'expérience générale de l'Entreprise de trois ans avec les lettres de commande ou les PV de réceptions provisoires et/ou définitives des travaux réalisés ;

ii -L'expérience des travaux analogues avec les lettres de commande ou les PV de réceptions provisoires et/ou définitives des travaux réalisés : l'Entreprise devra avoir une expérience en tant qu'Entreprise principale dans la construction d'au moins deux (2) ouvrages analogues aux travaux objet du présent marché au cours des 5 dernières années ;

iii -Le Personnel :

- La liste du personnel clé à affecter sur le chantier ;
- Les diplômes et curriculum vitae (datant de moins de six mois) du personnel aligné ;

L'Entreprise devra disposer du personnel suivant à affecter sur le chantier :

- **un Ingénieur des travaux** ayant le niveau d'Architecte ou d'Ingénieur Civil (ou Industriel) avec au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine du Génie Civil et ayant conduit au moins deux (2) ouvrages analogues ;
- **un Technicien Conducteur des travaux de niveau A₂** ayant au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine du Génie Civil et ayant conduit au moins deux (2) ouvrages analogues en tant que chef de chantier ou chef d'équipe;
- **un Technicien Topographe de niveau A₂** ayant au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine et ayant assuré au moins les rôles de topographe sur deux (2) chantiers de travaux d'infrastructures analogues comme chef de chantier.

Les CV et copies de diplôme doivent être annexés, ainsi qu'une attestation de disponibilité et d'exclusivité des 3 candidats.

La non disponibilité des candidats pourra entraîner la résiliation du marché.

Le matériel de chantier : Les preuves de propriété ou de location du matériel en rapport avec la soumission doivent être annexés ;

Type et nombre des principaux engins et matériel minimum nécessaire sur le chantier :

Matériel et Equipement	Quantité	Marque et âge (nombre d'années)	Etat (neuf, bon, médiocre) et nombre disponible	Acheté, loué (à qui?), à acheter (à qui?)
GROS MATERIEL				
Camion 10 tonnes (4 m ³)	1			
Camionnette	1			
PETIT MATERIEL				
Bétonnière de 250 litres de capacité utile	1			
Aiguille vibrante	1			
Instruments topographiques	1			

Le planning des travaux : le soumissionnaire devra fournir un planning détaillé d'exécution des travaux en conformité avec les moyens en personnel et matériel qu'il envisage de mettre sur le chantier (schéma d'organisation et liste du personnel par phase).

Les marchés de sous-traitance ne sont pas autorisés.

4.3. Au niveau financier

- L'engagement d'autofinancement (attestation de ligne de crédit) :

Le dossier de soumission devra contenir une attestation bancaire, certifiant que le soumissionnaire dispose de liquidités et/ou de facilités de crédit net de tout autre engagement contractuel d'au moins cinquante millions de Francs Burundais (50 000 000 Fbu) ;

- Le chiffre d'affaire annuel moyen des cinq (5) dernières années de cent millions de francs burundais (100 000 000 FBU) ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le devis quantitatif estimatif ;
- La soumission.

4.4. En cas de groupement

Les critères pour chacun des membres d'un groupement d'Entreprises seront ajoutés pour déterminer si le soumissionnaire (groupement) remplit les critères de sélection minima précisés ci-dessus ; cependant, pour qu'un groupement d'Entreprises remplisse les conditions posées, chacun de ses membres devra remplir les critères 4.1. (a à k) ci-dessus.

Une offre remplissant toutes les conditions ci-dessus énumérées est déclarée avoir satisfait aux critères de qualification ci-dessus.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents ci-haut cités entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

La preuve que l'Entrepreneur est à mesure de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet l'Entrepreneur doit fournir une attestation de solvabilité ou une ligne de crédit d'au moins égale à cinquante millions de francs burundais (50.000.000 FBU).

Fait à Gitega, le 23/3 /2022

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD).

POITRIMARIMANA
Emmanuel
ndoum

